## LA TVA DU LIVRE NUMÉRIQUE FROISSE BRUXELLES

LE 23 OCTOBRE 2012 CLAIRE BERTHELEMY

Bruxelles avait prévenu Paris et le Luxembourg, la TVA du livre numérique n'est pas raccord avec le droit communautaire. La Commission passe la vitesse supérieure et va demander aux deux pays de se ranger.

Bruxelles avait notifié à la France et au Luxembourg en novembre 2011 que le rapprochement de la TVA du livre numérique à 7% sur celle du livre papier (5,5%) était contraire au droit.

Début juillet 2012, la Commission ouvrait une procédure pour infraction au droit communautaire. Ce dernier précisant que la TVA devait être supérieure à 15% dans tous les pays, hormis quelques exceptions dont le livre papier et les journaux papiers à 2,10%.

Quelques trublions de la presse – **comme les pure players** – et l'ensemble des éditeurs ont aligné la TVA du numérique sur le papier, appliquant un principe de neutralité fiscale et de neutralité technologique : le même contenu ne peut pas être taxé différemment en fonction du support.

Bruxelles aurait bien voulu que la TVA sur le livre numérique soit à 19,6% et **estime que le différentiel** "est un problème, mais, dans une Union de droit, on ne règle pas les problèmes en allant contre la loi.



PETITE PRESSE EN LIGNE DEV IENDRA GRANDE (OU PAS)

Alors que démarre ce matin la 3e journée de la presse en ligne, organisée par le Spiil, Aurélie Filippetti était

Selon *Actualitté*, la France et le Luxembourg recevront, demain 24 septembre, un avis de la Commission européenne. Et auront un mois pour se mettre à la page de la TVA.

Photo par **OwniPics** [CC-by-nc-sa]

## **LORAN**

le 23 octobre 2012 - 15:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et si on disait, enfin, à Bruxelles d'aller se faire voir?

Cette construction bureaucratique n'est PAS légitime depuis 2005.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUIRÉPONDRE

## LÉGISTE

le 24 octobre 2012 - 10:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'art d'emmerder le monde avec des mots choisis! C'est quand même curieux comme tous ces plumitifs bien au chaud dans leur extase administrative, militent avec empressement en faveur d'une fiscalité la plus injuste qui soit.

La bureaucratie est un problème dans tous les pays et la bureaucratie européenne est la somme de tous les archaïsmes européen.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE